

# LAMBALLE TERRE & MER UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES FAMILLES

## STRATÉGIE FAMILLES 2026 › 2030



[lamballe-terre-mer.bzh](http://lamballe-terre-mer.bzh)



**LAMBALLE  
TERRE & MER**  
Communauté d'agglomération



## Édito

La *Stratégie Familles* de Lamballe Terre & Mer signée avec la CAF, la MSA et les 38 communes, est l'expression concrète de notre volonté de placer les familles au cœur de nos priorités.

Dans un contexte de mutations profondes – baisse de la natalité, vieillissement des assistants maternels, enjeux de santé mentale chez les jeunes, enjeux autour des nouveaux schémas familiaux – nous avons fait le choix d'une approche participative et collective.

Ensemble, à l'issue d'un travail concerté mené en 2025 avec les élus, les services, les partenaires associatifs et institutionnels, nous avons défini six axes majeurs couvrant la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès au numérique et la gouvernance.

Notre ambition ? Que chaque famille, sur chacune de nos 38 communes, trouve les services et l'accompagnement dont elle a besoin. Que les parents soient soutenus dans leur fonction parentale. Que les jeunes soient écoutés, accompagnés, et trouvent leur place sur notre territoire. Que les professionnels de l'enfance disposent des moyens d'exercer leur métier dans de bonnes conditions.

Cette démarche s'inscrit dans la durée et repose sur un mot-clé : la transversalité ; car les défis auxquels nous faisons face ne peuvent être relevés qu'ensemble, dans le dialogue permanent entre communes, agglomération, institutions et associations.

Nous vous invitons à découvrir dans ce document les orientations qui guideront notre action commune pour les cinq années à venir, au service du bien-être de toutes les familles de Lamballe Terre & Mer.

### **Thierry Andrieux**

Président de Lamballe Terre & Mer

### **Nathalie Travert Le Roux**

Vice-Présidente à l'enfance et à la jeunesse

### **Catherine Drezet**

Vice-Présidente aux solidarités et à la transformation numérique

### **Claudine Aillet**

Vice-Présidente à la culture et à la petite enfance

### **Nicole Poulain**

Conseillère déléguée au centre social intercommunal

## DÉMARCHE · DIAGNOSTIC & CHIFFRES CLÉS

P.4

AXE 1 PETITE ENFANCE P.6

AXE 2 ENFANCE P.8

AXE 3 JEUNESSE P.10

AXE 4 PARENTALITÉ P.12

AXE 5 NUMÉRIQUE P.14

AXE 6 GOUVERNANCE ET TRANSVERSALITÉ P.15

# DÉMARCHE

La Stratégie Familles 2026-2030 de Lamballe Terre & Mer, signée le 16 décembre 2025, représente le document cadre qui lie ses actions avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutuelle Sociale Agricole.

Des ateliers de concertation, menés en début d'année 2025, ont permis de faire émerger les priorités du territoire en matière de service aux familles. Ces valeurs fondamentales confortent 6 axes stratégiques qui structurent l'ensemble de la démarche et traduisent les choix politiques de l'Agglomération. Nous vous proposons de les découvrir dans ce document.

## NOTRE ENGAGEMENT MÉTHODOLOGIQUE

Les 62 participants aux ateliers de concertation (élus communaux et intercommunaux, agents, partenaires associatifs et institutionnels) ont plébiscité une approche participative entre tous les acteurs de la gouvernance, avec les maîtres-mots : rencontres, partage, interconnaissance, transversalité. Cette méthode sera poursuivie tout au long de la mise en œuvre de la stratégie.

## DIAGNOSTIC & CHIFFRES CLÉS



### PETITE ENFANCE

**500 naissances en 2024 contre 628 en 2018** : cette baisse de plus de 20% des naissances en six ans représente un enjeu démographique majeur pour le territoire. Elle impacte directement les besoins en structures d'accueil et nécessite une adaptation de l'offre de services.

**27,8% des assistants maternels ont plus de 55 ans** : ce vieillissement de la profession pose la question du renouvellement des effectifs. Avec déjà une baisse du nombre d'assistants maternels (309 en 2023 contre 329 en 2021), le territoire doit anticiper les départs en retraite pour maintenir l'offre d'accueil individuel.

**158 places en accueil collectif réparties sur 7 crèches communautaires, 1 crèche associative et 2 micro-crèches privées** (192 095 heures d'accueil pour 270 enfants). L'offre collective accueille 270 enfants différents sur l'année grâce à des temps d'accueil variés (temps plein, partiel, quelques jours par semaine).

**2 places AVIP (À Vocation d'Insertion Professionnelle) et 8 enfants en situation de handicap accueillis** : des places réservées pour faciliter le retour à l'emploi des parents et un accueil inclusif pour les enfants porteurs de handicaps.



### ENFANCE

**13 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** : 2 associatifs et 11 communautaires.

**2 473 enfants accueillis dans les 11 ALSH gérés par Lamballe Terre & Mer en 2024** : cette forte augmentation par rapport à 2018 (1 913 enfants) montre une demande croissante pour l'accueil de loisirs. Cela reflète l'évolution des besoins des familles en matière de conciliation vie professionnelle/vie familiale.

**Une quarantaine de places gelées en accueil de loisirs du mercredi** : la pénurie d'animateurs sur l'année 2024-2025 impacte directement l'offre de service, avec 40 places qui ne peuvent être proposées aux familles. Ce problème de recrutement constitue un frein majeur à la satisfaction des besoins identifiés.

**29 accueils périscolaires, dont 3 gérés par une association, 25 par les communes et 1 par un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.** Des structures qui accueillent les enfants avant et après l'école, majoritairement gérées directement par les communes avec quelques délégations à des associations ou syndicats intercommunaux.

**26 enfants à besoins spécifiques accueillis dans les ALSH communautaires en 2023** : les accueils de loisirs sans hébergement de la communauté d'Agglomération intègrent des enfants en situation de handicap ou nécessitant un accompagnement particulier.



## JEUNESSE

**Indice de jeunesse à 0,74 (contre 0,89 en 2010)** : cet indicateur en baisse révèle un vieillissement de la population. Il y a moins de jeunes par rapport aux seniors. Les disparités territoriales sont marquées, avec le Centre à 1,18 (plus de jeunes) et le Nord à 0,71 (population plus âgée).

**4 Espaces jeunes sur le territoire** et de nombreuses structures pour accompagner les jeunes au quotidien (établissements scolaires, Mission Locale, Structure Info Jeunes, Maison des Jeunes et de la Culture, Lieu Dit Beauvallon, Foyer de Jeunes Travailleurs, Maison Du Département, France Travail, Office Intercommunal des Sports de la Culture des Loisirs...)

**La grande majorité des déplacements est réalisée en voiture individuelle** sur notre territoire, cela confirme une forte dépendance à l'automobile et donc une difficulté pour la mobilité et l'autonomie des jeunes.

**La question de la santé mentale des jeunes** est récurrente chez les acteurs du territoire et doit être prise en compte dans les 5 ans à venir.



## PARENTALITÉ

**20 198 ménages avec famille sur le territoire** : sur les 68 589 habitants de l'Agglomération, 56 808 personnes vivent en famille, réparties entre couples avec enfants (31 265 personnes), couples sans enfants (19 790 personnes) et familles monoparentales (5 673 personnes, soit 2 258 ménages)

**Une ludothèque** installée en permanence dans 2 communes et se déplaçant dans 4 autres pour toucher l'ensemble du territoire.

**Un réseau Parentalité** réunissant une trentaine d'acteurs du territoire pour la mise en place d'actions sur les 38 communes du territoire.



## NUMÉRIQUE

**28,4% de la population avec des difficultés potentielles liées au numérique** : soit 19 516 habitants qui rencontrent ou pourraient rencontrer des difficultés avec les démarches e-administratives. Ce chiffre important justifie le développement d'un réseau d'accompagnement territorial.

**3 Espaces France Services sur le territoire** : implantés à Pléneuf-Val-André, Jugon-les-Lacs et Lamballe-Armor (itinérant), ces espaces constituent des points d'appui essentiels pour faciliter l'accès aux droits et aux démarches administratives dématérialisées.

## AXE 1

### PETITE ENFANCE - RENFORCER LA QUALITÉ D'ACCUEIL

#### OBJECTIF 1 - ADAPTER L'OFFRE D'ACCUEIL AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE FAMILLE

Dans un contexte marqué par l'évolution des modes de vie et le vieillissement démographique, le maintien d'une offre d'accueil adaptée pour tous les âges, toutes les familles et pour tous les besoins mêmes spécifiques, constitue un enjeu majeur. Cette offre doit permettre d'accéder à un mode d'accueil adapté tout en contribuant à l'attractivité par l'installation de nouvelles familles.



Atelier de lecture au Relais Petite Enfance.



Inauguration de la micro-crèche de Plémy.



Accueil en horaires décalés - dispositif CESU.

#### LES ACTIONS

##### 1. Améliorer l'accès et la lisibilité de l'offre d'accueil



- Promouvoir la diversité des modes d'accueil existants afin d'éclairer les choix des parents et d'optimiser l'offre sur le territoire.
- Clarifier l'identité du guichet unique comme premier relais d'information pour les familles en recherche d'un mode d'accueil.

##### 2. Outiller les professionnels pour favoriser l'accueil des enfants aux besoins spécifiques



- Permettre un accueil de qualité pour les besoins spécifiques de certains enfants, cela passe par la formation de nos professionnels et la mise à disposition de ressources pour assurer la détection précoce, mais aussi par l'accompagnement des familles qui font face à ces situations.

##### 3. Établir une stratégie de maintien et de développement de l'offre d'accueil



- Co-construire un observatoire de la Petite Enfance partagé avec les services et les partenaires afin d'anticiper les besoins des familles du territoire dans les 5 ans à venir.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?



En 2024, la crèche familiale du secteur sud-ouest a été transformée en micro-crèche (Les petits ménestrels de la Tourelle). Cette action est venue équilibrer l'offre d'accueil en collectif, sur le territoire, tout en tenant compte de l'offre fluctuante en places individuelles chez les assistants maternels.

## AXE 1

### PETITE ENFANCE - RENFORCER LA QUALITÉ D'ACCUEIL

#### OBJECTIF 2 - PROMOUVOIR LES MÉTIERS

Les métiers de la Petite Enfance subissent depuis quelques années une baisse d'intérêt des jeunes générations. L'enjeu est d'en faciliter l'accès, de favoriser les liens entre pairs qui enrichissent les pratiques et de soutenir les nouveaux professionnels. La culture commune des professionnels de la Petite Enfance est l'un des leviers pour la reconnaissance de ces métiers.



#### L'ACTION

##### 1. Développer un parcours de formation en lien avec le projet éducatif



- Créer un accueil des nouveaux assistants et nouvelles assistant.es maternel.les sur le territoire.
- Fidéliser et faire monter en compétences les équipes en place à l'année.

#### OBJECTIF 3 - RENDRE VISIBLE LE PARCOURS FAMILLES

Il a été constaté un turn-over important des acteurs sociaux sur le territoire. En parallèle, les enquêtes réalisées sur le parcours des familles montrent que ces acteurs jouent un rôle clé dans l'orientation vers des services ou dispositifs. Avec ces changements, il peut s'avérer difficile d'assurer un suivi fluide et cohérent. Pour faciliter ce parcours, il est nécessaire de venir renforcer les actions en faveur de l'interconnaissance et du maillage territorial.



#### L'ACTION



- ##### 1. Poursuivre et développer les partenariats avec les acteurs du territoire par le biais de temps de rencontre.

## AXE 2

# ENFANCE - RENFORCER LA QUALITÉ D'ACCUEIL ET PROMOUVOIR LES STRUCTURES DÉDIÉES À L'ENFANCE

## OBJECTIF 1 - CONSIDÉRER LES BESOINS DES FAMILLES EN MATIÈRE DE STRUCTURES D'ACCUEIL 3-11 ANS

Les familles connaissent parfois mal le rôle et les projets des structures, ce qui peut, par moment, créer des incompréhensions. Cette situation souligne la nécessité de renforcer le dialogue avec les parents et d'ajuster l'offre selon leurs besoins. Le recueil de ces attentes doit permettre de concilier les temps de l'enfant, les contraintes économiques et l'équité territoriale, pour construire une réponse concertée et durable.



Séjour ALSH.



Séjour été.



Soirée de sensibilisation aux besoins spécifiques.

## LES ACTIONS

### 1. Optimiser la communication avec les familles



- Utiliser les outils les plus adaptés pour mieux faire connaître nos services et mieux communiquer avec les parents.
- Créer des modèles standardisés : trousseau pour les séjours, informations de départ, programmes du mercredi et des vacances scolaires, lettre de rentrée.

### 2. Permettre aux familles d'avoir leur place dans les structures



- Informer les familles sur le rôle et le fonctionnement des structures.
- Organiser des temps d'animation parents-enfants au sein des structures éducatives de loisirs.

### 3. Recueillir les besoins des familles



- Créer un observatoire des besoins des familles (cartographier les structures actuelles, analyser les données de fréquentation, le taux d'occupation...).

## LE SAVIEZ-VOUS ?



En 2023, une soixantaine de professionnels, des structures Enfance et Jeunesse, ont participé à un temps de sensibilisation, par les professionnels du pôle IRIS (Intervention en Réseau pour l'Inclusion des enfants ayant des besoins Spécifiques), sur l'accueil des enfants présentant des besoins spécifiques dans les structures de loisirs.

## AXE 2

# ENFANCE - RENFORCER LA QUALITÉ D'ACCUEIL ET PROMOUVOIR LES STRUCTURES DÉDIÉES À L'ENFANCE

## OBJECTIF 2 - POSITIONNER L'ENFANT AU CŒUR DES PRATIQUES ET DES PROJETS

Entre 3 et 11 ans, l'enfant traverse des transitions majeures (entrée à l'école, passage en élémentaire, préadolescence) qui modifient ses besoins. Les acteurs locaux doivent proposer une offre adaptée, souple et de qualité, centrée sur son bien-être et son développement, quels que soient ses besoins ou les ressources de sa famille.



### LES ACTIONS

#### 1. Réfléchir et adapter l'accueil des enfants aux âges de transition



- Aménager des espaces modulables, favorisant l'autonomie et les échanges.
- Développer une démarche participative pour recueillir les idées des enfants.
- Créer des passerelles inter-âges.

#### 2. Favoriser l'accès aux loisirs aux enfants les plus éloignés



- Maintenir ou développer les dispositifs permettant de rendre attractives les offres de loisirs.
- Renforcer les partenariats (travailleurs sociaux, communes, écoles, acteurs du handicap, Pôle Ressources Handicap IRIS).

## OBJECTIF 3 - RENDRE ATTRACTIFS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION

Dans un contexte de pénurie nationale de professionnels de l'animation, le territoire peine à maintenir sa capacité d'accueil des enfants, ce qui entraîne une réduction du nombre de places en ALSH pour respecter les taux d'encadrement réglementaires. De plus, pour renforcer la fidélisation et le recrutement, il paraît indispensable de proposer des contrats plus stables, mieux valorisés et accompagnés de formations continues.



### LES ACTIONS

#### 1. Favoriser la découverte et l'intérêt pour les métiers de l'enfance à travers l'organisation de temps forts



- Organiser des rencontres métiers, visites de structures et participer aux événements du territoire.

#### 2. Créer un réseau de partenaires éducatifs sur le territoire



- Cartographier les acteurs et identifier leurs besoins.
- Faciliter le recrutement partagé de personnel d'animation.

## AXE 3

# JEUNESSE - APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES JEUNESSES POUR LES ACCOMPAGNER

## OBJECTIF 1 - AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES JEUNESSES

Notre territoire compte une population jeune importante, avec près de 9 300 jeunes de 15 à 29 ans et plus de 8 000 élèves scolarisés de plus de 11 ans. Au niveau régional, une dégradation préoccupante de la santé mentale des 13-29 ans est confirmée par les acteurs jeunesse et les établissements scolaires. Près de 4 jeunes sur 10 présentent des troubles dépressifs modérés ou sévères.



Réalisation du troisième chantier jeunes lors du Festival Andel'ir.



Fresque sur l'égalité Femme-Homme réalisée dans le cadre de la CTG 2021-2025.



Remise des missions dans le cadre de Mission Argent de Poche.

## LES ACTIONS

### 1. Création d'un observatoire des jeunes

· Développer un dispositif commun d'observation et d'analyse permettant aux acteurs jeunesse de mieux comprendre les besoins, les pratiques et les lieux de vie des jeunes.



### 2. Recueillir la parole des jeunes et de leurs parents



### 3. Réaliser un état des lieux sur le bien-être des jeunes

· Créer un groupe de travail partenarial impliquant les jeunes pour identifier les difficultés, besoins de terrain et co-construire des solutions.  
· Réaliser un diagnostic de santé auprès des lycéens via des enquêtes existantes.  
· Renforcer l'offre culturelle et sportive.



## LE SAVIEZ-VOUS ?



La SJ propose des missions « Argent de poche » au sein des services de Lamballe Terre & Mer et/ou des mairies du territoire pendant les vacances d'été. La compensation financière est de 15€ par mission. Le jeune découvre alors des métiers et gagne un peu d'argent de poche en donnant un coup de main à un agent.

En 2024, ce sont 110 jeunes qui ont participé au dispositif, dont 42 de 17 ans et 68 de 16 ans. Parmi les 110 inscrits, 64 sont des femmes et 46 des hommes.

## AXE 3

### JEUNESSE - APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES JEUNESSES POUR LES ACCOMPAGNER

#### OBJECTIF 2 - ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE

Lamballe Terre & Mer est un territoire qui bénéficie d'une offre structurante en transports ferroviaires et en cars. Pour autant, la fréquence ou le zonage ne permettent pas toujours aux jeunes, dès lors qu'ils ne sont pas véhiculés, de se déplacer aisément. Autant d'obstacles pour accéder à la culture, aux études souhaitées, à l'emploi, faciliter l'accès aux droits, aux formations, aux différents services d'accompagnements et aux projets de territoire.



#### L'ACTION

##### 1. Faciliter et adapter la mobilité aux besoins des jeunes



· Construire des solutions de mobilité pour répondre aux besoins et couvrir l'ensemble du territoire.

#### OBJECTIF 3 - ÉLARGIR ET RENFORCER LE RÉSEAU PARTENARIAL JEUNESSE

Le territoire bénéficie d'un réseau riche d'acteurs (SIJ, établissements scolaires, MJC, MDD, Mission locale, Le Lieu-Dit, OISCL, FJT, association Sillage, France Travail). Mais une partie des jeunes, notamment les plus isolés ou fragilisés, reste éloignée de ces structures d'accompagnement. Leur coordination est essentielle pour renforcer la complémentarité des actions et améliorer l'orientation des jeunes.



#### LES ACTIONS

##### 1. Construire le « aller-vers »

· Mettre en place des actions itinérantes, qualifiées aussi « d'hors les murs », permettant d'aller à la rencontre des jeunes dans leur environnement quotidien pour établir un lien de confiance.  
· Développer une présence éducative en ligne dans le cadre des Promeneurs du Net.



##### 2. Développer et consolider le réseau partenarial

· Organiser des temps d'interconnaissance et des groupes de travail thématiques entre acteurs jeunesse.  
· Créer un temps fort partenarial à destination des jeunes.



## AXE 4

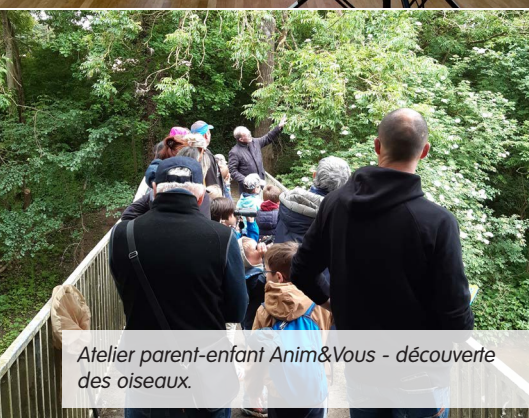
# PARENTALITÉ - SOUTENIR LES PARENTS DANS L'EXERCICE DE LEUR FONCTION PARENTALE

## OBJECTIF 1 - DÉVELOPPER ET RENDRE PLUS ACCESSIBLE L'OFFRE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ SUR LE TERRITOIRE

Le territoire dispose d'une diversité de services pour les familles (accueils, ateliers de soutien à la parentalité, animations ou conférences). Depuis 2022, une charte nationale reconnaît le soutien à la parentalité comme une politique publique à part entière. Ces services visent à accompagner les parents dans leur rôle d'éducateur principal, par l'écoute, le conseil, l'information et l'orientation, tout en contribuant à la prévention des difficultés familiales.



Soirée théâtre débat autour de la santé mentale des parents (SISM 2025).



Atelier parent-enfant Anim&Vous - découverte des oiseaux.



LAEP dans les locaux de la crèche la Farandole.

## LES ACTIONS



1. Recueillir et analyser les besoins et les attentes des habitants via une enquête

2. Développer des temps de rencontre et de participation en co-construction avec les parents, en diversifiant les formats et les lieux

- Proposer des actions et des animations adaptées aux besoins et envies des habitants tout en poursuivant l'intégration de la parentalité dans les temps forts existants (Quai des mômes, Forums, ...).
- Promouvoir et encourager la duplication des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité sur notre territoire.



3. Mettre en place des lieux ressources dédiés à la parentalité, accessibles et ouverts à tous

- Mettre en place un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP).
- Valoriser et identifier la ludothèque (site Quessoy et Lamballe-Armor) comme un lieu ressource sur notre territoire et mettre en place des actions de soutien à la fonction parentale durant les temps d'ouverture au public.



## AXE 4

### PARENTALITÉ - SOUTENIR LES PARENTS DANS L'EXERCICE DE LEUR FONCTION PARENTALE

#### OBJECTIF 2 - FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION POUR LES FAMILLES

L'éducation ne se limite pas au foyer domestique, mais se fait grâce à plusieurs acteurs et institutions, à travers une pluralité d'expériences, de rencontres et d'environnements. Le Réseau Parentalités est issu de la volonté des acteurs (élus, partenaires, associations et institutions) de promouvoir, valoriser, rendre plus visible pour les parents les actions et les événements sur le territoire et d'adapter les propositions aux besoins.



Organisation du 1<sup>er</sup> forum familles - 2024.

#### LES ACTIONS

##### 1. Améliorer la diffusion et la visibilité du guide « Grandir à Lamballe Terre & Mer » auprès des familles et des professionnels

- Faire vivre le guide auprès des partenaires et des mairies.
- Diffuser le guide à chaque naissance ou chaque nouvel arrivant.
- Distribuer le guide à chaque élève qui rentre en 6<sup>e</sup> et en seconde.



##### 2. Concevoir un outil dédié à la diffusion des actions de soutien à la parentalité aux familles



#### OBJECTIF 3 - STRUCTURER LE PARTENARIAT ET LE RÉSEAU POUR AGIR ENSEMBLE

Créé en 2022 dans le cadre du Schéma Territorial des Services aux Familles (2019-2023), le Réseau Parentalités réunit environ 30 acteurs du territoire : partenaires institutionnels (CAF, MSA, Conseil Départemental des Côtes d'Armor), associations locales et Lamballe Terre & Mer. Il vise à promouvoir et valoriser les actions parentalité, les rendre plus visibles et adapter l'offre aux besoins identifiés.



Matinée de formation pour échanger autour de la santé mentale des parents - 2025.

#### L'ACTION

##### 1. Entretenir et développer la dynamique collective du réseau parentalités

- Poursuivre les réunions et co-construire les projets de soutien à la fonction parentale.
- Solliciter les partenaires extérieurs.
- Poursuivre l'organisation du Forum Familles et la participation aux autres temps forts du territoire.
- Organiser des temps de formation en commun.

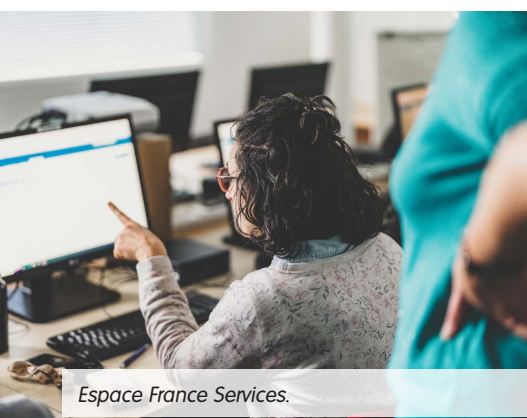


## AXE 5

# NUMÉRIQUE - FAVORISER L'AUTONOMIE DES HABITANTS COMME LEVIER POUR LEUR ÉMANCIPATION PERSONNELLE

## OBJECTIF 1 - IDENTIFIER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE POUR ORIENTER PLUS EFFICACEMENT LES USAGERS

Sur le territoire, plusieurs dispositifs d'accompagnement au numérique existent (Espaces France Services, Promeneurs du Net, aidants connect, associations locales). Cependant, ces initiatives restent isolées : il n'existe pas de réseau structuré ni de groupe de travail dédié au numérique, et les acteurs se connaissent peu. Alors qu'on estime que 28,4% de la population pourrait rencontrer des difficultés dans ses démarches numériques et e-administratives, cette dispersion limite la visibilité et la lisibilité de l'offre.



### LES ACTIONS

#### 1. Développer un réseau d'acteurs du numérique sur notre territoire

- Organiser des rencontres entre partenaires et acteurs pour mieux coopérer sur ce nouveau réseau des acteurs du numérique.
- Réaliser une cartographie du territoire.
- Identifier les zones blanches du territoire.



#### 2. Mise en œuvre d'un organigramme des besoins en corrélation avec les solutions existantes

- Répertorier les besoins des habitants en termes d'usage du numérique pour faciliter l'accès aux droits.
- Répertorier les propositions existantes sur notre territoire.



## OBJECTIF 2 - SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS ET LES FAMILLES POUR MIEUX APPRÉHENDER LE NUMÉRIQUE

Aujourd'hui, différents partenaires proposent des temps d'animation et/ou de sensibilisation autour du numérique, mais ces initiatives restent dispersées, sans réelle coordination ni visibilité à l'échelle du territoire. S'il existe un besoin fort de sensibiliser et d'accompagner les familles vers des usages responsables, adaptés et sécurisés du numérique, il est également important de veiller au maillage territorial et à la diversité des actions afin de toucher un large public.

### L'ACTION

#### 1. Organiser des temps de sensibilisation et des animations autour du numérique

- Réfléchir et développer un programme d'animations avec les partenaires.
- Mettre en place un projet expérimental « numérique et santé » dans un établissement scolaire.



### LE SAVIEZ-VOUS ?



*Lamballe Terre & Mer est vigilante à ce que chacun puisse accéder à un service et/ou une aide dans l'usage du numérique.*

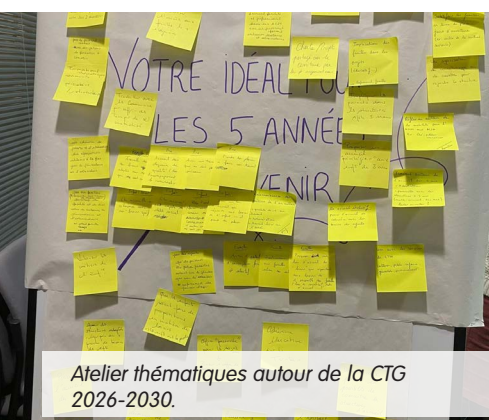
*L'appel à projets est le levier retenu pour encourager le déploiement de services de proximité. Pour la période 2025-2026, 4 communes et 1 association ont répondu à cet appel à projet.*

## AXE 6

### GOUVERNANCE ET TRANSVERSALITÉ - PILOTER NOTRE AMBITION DE MANIÈRE PARTAGÉE

#### OBJECTIF 1 - ANIMER, SUIVRE ET ÉVALUER LA STRATÉGIE FAMILLES

Avec 56 808 personnes vivant en famille sur le territoire, les politiques familiales sont stratégiques pour son attractivité. Le renouvellement de la CTG impose de définir une vision collective partagée. Le projet éducatif, « boussole » des actions menées, fixe les valeurs communes et oriente les pratiques professionnelles. Construit collectivement en 2019 avec les acteurs petite enfance, enfance et jeunesse, il sera prochainement actualisé.



#### LES ACTIONS



##### 1. Réécriture du projet éducatif en impliquant les familles

- Créer un « comité de Parents » pour impliquer les familles dans la démarche.



##### 2. Définir une méthodologie de travail collaborative et participative

- Impliquer les élus et partenaires dans le suivi, l'évaluation et l'animation de la démarche.

#### OBJECTIF 2 - IMPLIQUER LES ÉLUS ET LES PARTENAIRES DANS LA COORDINATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Le bilan de la précédente CTG et du Schéma Territorial des Services aux Familles montre une méconnaissance de la démarche et de ses objectifs par les partenaires et les élus. Le renouvellement de la convention, dans un contexte d'élections municipales en 2026, nécessitera donc un important travail de mobilisation et de coordination entre de nombreux acteurs, malgré la complexité liée à la diversité des interlocuteurs.



#### LES ACTIONS



##### 1. Temps d'acculturation à destination des élus et des partenaires

- Présenter la démarche et les enjeux lors des commissions, des réunions de secrétaires de mairie et des rencontres avec les partenaires.



##### 2. Identifier un interlocuteur privilégié au sein de chaque commune, institution et partenaire

- Identifier une personne au sein de chaque institution qui connaîtra précisément les composantes et les enjeux de la démarche.



En partenariat avec :

